

Nouveau CDI chez les chanoines...

Hugues de La Boussinière, vous connaissez ? Le 27 septembre dernier, il a signé un « contrat à durée indéterminée (CDI) » avec la Congrégation du Saint-Bernard. Mais ne vous y trompez pas, pour signer un CDI avec les chanoines, il faut être justement assez déterminé... Pas tant parce que c'est « le Saint-Bernard » que parce que c'est pour « perpèt' » ! Issu d'une famille française de six enfants et natif de la région parisienne (Versailles), Hugues, 28 ans, a tout d'abord fait des études de droit à la Sorbonne et s'est pris de passion pour la montagne au point de devenir chef de course CAS et observateur pour Météosuisse au Col du Grand-Saint-Bernard. Il raconte...

PROPOS RECUÉILLIS PAR PASCAL TORNAY

PHOTOS: DR

Comment avez-vous connu la Congrégation du Saint-Bernard ?

Etudiant, je passais la majeure partie de mon temps libre en montagne. Le Grand-Saint-Bernard étant un haut lieu de l'arc alpin, c'est tout naturellement là que je suis parti pour découvrir ce lieu en plein hiver en vivant une semaine de retraite spirituelle et skiante. J'ai été frappé par la beauté du lieu : beauté du cadre bien sûr, beauté de l'histoire associée à ce lieu, beauté de l'expérience spirituelle et fraternelle, beauté de la vie commune qui s'y vit. J'y suis retourné à plusieurs reprises en été et en hiver, puis je suis entré au postulat à la fête de la Saint-Joseph 2016.

Hugues, récemment, vous vous êtes engagé définitivement dans la communauté, n'est-ce pas une sorte une folie ?

Toute vocation chrétienne vécue dans une alliance fidèle avec Dieu est une folie ! Quelle folie de vivre tout au long de notre vie en présence du Seigneur ! Quelle folie de contempler un Dieu qui nous choisit personnellement pour participer de tout notre être à sa personne ! Ainsi un couple



qui s'engage pour la vie devant Dieu et l'Eglise, c'est aussi une folie !

La folie réside dans cet acte de foi que je pose tous les jours : malgré les contrariétés, mes limites, mes doutes... Chaque fois, je décide de choisir de vivre en présence du Christ sous le souffle de son Esprit. A ce titre, je suis toujours étonné par nos confrères âgés qui, depuis des décennies, vivent cette alliance. Ils ont atteint un degré de folie assez incroyable, je pense !

Quels ont été les ressorts de votre décision ?

L'expérience de la vie communautaire dans nos communautés pendant trois ans m'a permis de me décider pour m'engager définitivement dans la communauté. Cette décision a été presque naturelle je dirais. Quand je regarde le chemin parcouru pendant ces cinq années ou presque, je me suis dit : « Je ne peux pas ne pas y aller. » Alors j'y suis allé. Dans le fond, je me suis dit : « C'est sur ce chemin

là que Dieu m'appelle pour devenir saint, me préparer au grand jour, ma mort ou plutôt ma Pâques. » Ainsi cette profession solennelle n'est qu'une étape dans l'aventure à la suite du Christ. Aventure commencée le jour de mon baptême et qui ne finira jamais puisque appelée à prendre toutes ses dimensions dans le Royaume éternel.

Comment, au cours d'une vie encore à déployer, vous voyez-vous servir le Christ Jésus ?

Servir Jésus passe par le service de l'Eglise. Et ce chemin s'incarne dans notre fidélité quotidienne à la volonté divine par la prière, la charité, le service pastoral...

Bien sûr j'ai des lieux d'affection particuliers comme la pastorale des milieux alpins et la spiritualité dans la montagne, c'est un lieu passionnant pour la mission. Mais j'essaie de ne pas faire de plans particuliers, si ce n'est écouter la Parole de Dieu seul et communautairement.

